

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1762

présenté par

M. Letchimy, M. Lurel, M. Manscour, Mme Taubira, Mme Jeanny Marc,  
Mme Berthelot, M. Lebreton, M. Fruteau, Mme Girardin,  
M. Jalton, M. Tourtelier, M. Brottes, M. Lesterlin  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 47**

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« ainsi que par une taxation des revenus de la publicité associée à ces produits ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement apporte une précision assortie à une disposition insérée à l'article 9 portant sur l'instauration d'une taxe sur les revenus de la publicité, destinée à financer la recherche et le développement des véhicules propres.